

Burkina Faso

DIALOGUE SUR LA PLANIFICATION, LE FINANCEMENT ET LE SUIVI FINANCIER DU SECTEUR EAU ET ASSAINISSEMENT

Atelier CABRI

20-22 juin 2018, Kigali

Boureima OUEDRAOGO

*Ministère de l'Economie, des Finances et du
Développement*

Jean-Marie TANKOANO

Ministère de l'Eau et de l'Assainissement



**Planification du développement
du sous-secteur eau potable au Burkina Faso**

Situation de la planification du développement du secteur eau potable

- **Présentation succincte de la planification du secteur**
- Adoption du Plan National de Développement Economique et social (PNDES) en 2016 ;
- Consécration de 14 secteurs de planification dont celui « environnement, eau et assainissement », assortis chacun d'une politique ;
- La PS-EEA adoptée en 2018, et mise en œuvre à travers des plans d'actions Ministériels (en cours d'élaboration);

Situation de la planification du développement du secteur eau potable

- **L'objectif global de la PS-EEA** est *« Assurer un accès à l'eau, à un cadre de vie sain et renforcer la gouvernance environnementale et le développement durable dans l'optique d'améliorer les conditions économiques et sociales des populations »* ;
- Elle ambitionne donc atteindre l'ODD 6 ;
- Au regard de la particularité du volet « eau et assainissement », une politique nationale de l'eau (PNE) était en cours de finalisation afin de fédérer les cinq (05) programmes que du volet ;
- Il s'agit du PNAH, PN-GIRE, PN-AEP, PN-AEUE et PGEA ;
- Avec les 14 secteurs, la politique est cours de reformulation en Stratégie Nationale de l'Eau (SNE) ;

Situation de la planification du développement du secteur eau potable

- Les cinq (05) sont adoptés et disposent d'un plan d'actions quinquennal précisant le rôle des acteurs et le mode de financement des actions ;
- Le PN-AEP a pour objectif de satisfaire durablement les besoins en eau potable des populations en quantité et en qualité;
- Les objectifs à l'horizon 2020 du PN-AEP

Taux d'accès à l'eau potable	2016	2017	2018	2019	2020
Cibles (%)	72,4	73,5	76	77,5	79
• Réalisations (%)	72,4	73,4	-	-	-

Situation de la planification du développement du secteur eau potable

- Les cibles intermédiaires pour l'atteinte de l'ODD 6

2020	2027	2030
79%	95%	100%

- Pour l'atteinte de ces objectifs, il est mis en place un dispositif de suivi, d'échanges et de concertations entre les différents acteurs ;
- C'est dans ce sens que ce tient pour l'eau potable, le Comité Régional de Pilotage (CRP), le Comité d'Orientation (CO) du PN-AEP, le Comité National de Pilotage (CNP) des cinq programmes, le Cadre Sectoriel de Dialogue EEA, etc. ;

Présentation du Plan chiffré pour l'eau potable

- Le financement de la PN-AEP est assuré par plusieurs acteurs ;
- Le budget total s'élève à 1 461 milliards de FCFA avec une répartition quasi identique entre la première et la deuxième phase (d'environ 418 à 463 milliards de FCFA) et un budget d'environ 580 milliards de FCFA pour la troisième phase
(Tableau 22 du PN-AEP) ;

Présentation du Plan chiffré pour l'eau potable

- Budget du PN-AEP par catégorie de dépenses**

Catégorie	Action 1 : accès universel	Action 2 : gestion SPE	Action 3: institutionnel	Total	%
1. Travaux	1.045.616	-	-	1.045.616	71,58 %
2. Services de consultants pour études, contrôle et évaluations	279.864	235	12.198	292.296	20,01 %
3. Intermédiation sociale	67.500	33.600	-	101.100	6,92%
4. Assistance technique	-	2.012	2.600	4.612	0,32%
5. Ateliers/réunions de concertation, de coordination et de pilotage	753	98	75	925	0,06%
6. Formation, recyclage, sensibilisation	-	918	1.440	2.358	0,16%
7. Fonctionnement	-	465	1.605	2.070	0,14%
8. Equipements (véhicules, informatique, etc)	-	11.500	225	11.725	0,80%
Total (millions FCFA)	1.393.733	48.827	18.143	1.460.703	100%
%	95,42%	3,34%	1,24%	100,00%	

Présentation du Plan chiffré pour l'eau potable

- Répartition du financement, par acteur

Ressources	Plan de financement (millions FCFA)							
	2016-2020		2021-2025		2026-2030		Total	
Budget national (ressources propres) y compris collectivités	62.769	15%	92.624	20%	173.737	30%	329.130	23%
Partenaires de développement y compris ONG	347.323	83%	347.339	75%	347.474	60%	1.042.135	71%
Privés	8.369	2%	23.156	5%	57.912	10%	89.437	6%
Total	418.461	100%	463.119	100%	579.123	100%	1.460.703	100%

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

**Stratégies et politiques du financement
du sous-secteur eau potable au Burkina Faso**

Stratégies et politiques de financement de l'eau potable en milieu urbain

- **POLITIQUE TARIFAIRE**

- En milieu urbain, l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA) est chargé de la mise en œuvre de la politique en matière d'eau potable ;
- La politique tarifaire actuelle de l'ONEA se fonde sur les principes suivants : *i) l'équilibre financier de l'Office pour la continuité des services d'eau, ii) la péréquation des prix pour que les centres rentables subventionnent ceux qui sont déficitaires, iii) la subvention croisée pour que les gros consommateurs subventionnent les petits consommateurs, iv) l'équité pour rendre l'eau potable accessible aux couches sociales défavorisées ;*

Stratégies et politiques de financement de l'eau potable en milieu urbain

- **POLITIQUE TARIFAIRE**
- Les taux de recouvrements :

	2012	2013	2014	2015	2016
Taux de recouvrement des clients privés (%)	97,01	97,80	97,70	97,70	97,60

Stratégies et politiques de financement de l'eau potable en milieu urbain

- **Financements mis en œuvre au cours des dernières années par le gouvernement et les partenaires**
- Bilan financier des réalisations AEP (en millions de FCFA)

	2015		2016		2017	
	Réalisation	Taux	Réalisation	Taux	Réalisation	Taux
Financements extérieurs	20 326	77 ,4%	47 548	96,60%	25 882,30	71,20%
Financements propres	3 280	95,50%	3 483	93,30%	3 941,40	59,50%
Total	23 606	79,50%	51 031	96,3	29 823,70	69,40%

Stratégies et politiques de financement de l'eau potable en milieu rural

- **POLITIQUE TARIFAIRE**
- En milieu rural, la mise en œuvre de la politique en matière d'eau potable est assurée par la DGEP, les DREA et les communes ;
- La politique tarifaire en milieu rural et péri-urbain se fonde sur les principes suivants:
- **1)** Le financement, par les autorités publiques, des investissements (initiaux, équipements dont la durée de vie excède 15 ans) ; **2)** Les dotations aux amortissements constituées par les fermiers loger dans un compte pour le renouvellement de tous les équipements dont la durée de vie est inférieure à 15 ans ; **3)** La mise en œuvre effective de l'intercommunalité ; **4)** Le financement des charges d'exploitation et de maintenance du service public de l'eau par les produits de vente de l'eau 5) ; L'acceptation, par le maître d'ouvrage et le délégataire, du principe de la révision périodique des prix de vente en fonction des conditions d'exploitation ; **6)** La desserte en eau potable, à l'horizon 2030, de tous les centres de santé, les écoles et autres bâtiments administratifs par BP dans les centres gérés selon le même phasage ;

Stratégies et politiques de financement de l'eau potable en milieu rural

- **POLITIQUE TARIFAIRE**
- **7)** Le financement, par les produits de vente de l'eau, d'une partie du fonctionnement de la maîtrise d'ouvrage communale (à ratio de 20 FCFA/m³), du suivi technique et financier (à ratio de 14 FCFA/m³), de la contribution financière en matière d'eau (à ratio d'1 FCFA/m³) et du renforcement des capacités des acteurs (à ratio de 7,5 FCFA/m³). **8)** Le paiement d'une redevance fixe mensuelle en contrepartie du service d'eau par branchement particulier (BP), notamment de 500 FCFA pour les usagers domestiques et 1.000 FCFA pour les usagers non-domestiques ; **9)** L'application de la TVA en vigueur pour les abonnés par BP sur les redevances et sur les consommations d'eau au-delà de 50 m³ par mois pour les abonnés domestiques ; **10)** L'exonération des droits et taxes des équipements ayant une durée de vie inférieure à 15 ans lors de leur renouvellement.

Stratégies et politiques de financement de l'eau potable en milieu rural

- **Financements mis en œuvre au cours des dernières années par le gouvernement et les partenaires**
- **Bilan financier des réalisations et réhabilitations d'ouvrages d'AEP (en million de F CFA)**

2015		2016		2017	
Réalisation	Taux	Réalisation	Taux	Réalisation	Taux
14 294,00	60,20%	14 553,30	71,5%	21 600	75,80%

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

**Planification du développement
du sous-secteur de l'assainissement au Burkina Faso**

Situation de la planification du développement du secteur assainissement

- Présentation succincte de la planification du secteur
- Adoption du Plan National de Développement Economique et social (PNDES) en 2016 ;
- Consécration de 14 secteurs de planification dont celui « environnement, eau et assainissement », assortis chacun d'une politique ;
- La PS-EEA adoptée en 2018, et mise en œuvre à travers des plans d'actions Ministériels (en cours d'élaboration) ;

Situation de la planification du développement du secteur assainissement

- **L'objectif global de la PS-EEA** est *« Assurer un accès à l'eau, à un cadre de vie sain et renforcer la gouvernance environnementale et le développement durable dans l'optique d'améliorer les conditions économiques et sociales des populations »* ;
- Elle ambitionne donc atteindre l'ODD 6 ;
- Au regard de la particularité du volet « eau et assainissement », une politique nationale de l'eau (PNE) était en cours de finalisation afin de fédérer les cinq (05) programmes du volet ;
- Il s'agit du PNAH, PN-GIRE, PN-AEP, PN-AEUE et PGEA ;
- Avec les 14 secteurs, la politique est cours de reformulation en Stratégie Nationale de l'Eau (SNE) ;

Situation de la planification du développement du secteur assainissement

- Les cinq (05) sont adoptés et disposent de plan d'actions quinquennaux précisant le rôle des acteurs et le mode de financement des actions ;
- Le PN-AEUE a pour objectif d'assurer un assainissement durable des eaux usées et excréta.
- Les objectifs à l'horizon 2020 du PN-AEUE

Taux d'accès à l'eau potable	2017	2018	2019	2020
Cibles (%)	20,3	27	30	34
Réalisations (%)	21,6	-	-	-

Situation de la planification du développement du secteur assainissement

- Les cibles intermédiaires pour l'atteinte de l'ODD 6

2020	2027	2030
34%	81,4%	100%

- Pour l'atteinte de ces objectifs, il est mis en place un dispositif de suivi-évaluation, d'échanges et de concertations entre les différents acteurs ;
- C'est dans ce sens que ce tient pour l'assainissement des eaux usées et excréta, le Comité Régional de Pilotage (CRP), le Comité d'Orientation (CO) du PN-AEUE, le Comité National de Pilotage (CNP) des cinq programmes, le Cadre Sectoriel de Dialogue EEA, etc. ;

Présentation du Plan chiffré pour l'Assainissement

- Le financement de la PN-AEUE est assuré par plusieurs acteurs ;
- Le coût total du programme s'élève à **1 215 944 894 500 Francs CFA** avec une répartition de **735 349 319 000 Francs CFA** pour le milieu rural et **480 595 575 500 Francs CFA** pour le milieu urbain et **49 157 299 000** pour les études et impacts environnemental et social ;

Présentation du Plan chiffré pour l'Assainissement

- Synthèse des coûts par action et par phase

Actions	Phase1	Phase 2	Phase 3	Coût total (milliers)
	2016-2020	2021-2025	2026-2030	
Eradication de la défécation à l'air libre en milieu rural	38 056 995	56 046 078	23 529 368	117 632 441
Accès universel et continu aux services d'assainissement en milieu rural	72 331 910	276 576 470	207 022 030	555 930 410
Eradication de la défécation à l'air libre en milieu urbain	9 832 500	12 375 000	15 012 500	37 220 000
Accès universel et continu aux services d'assainissement en milieu urbain	109 423 842	151 801 323	182 150 410	443 375 575
Optimisation de la gestion et de la valorisation des eaux usées et boues de vidange dans une perspective de protection environnementale et sociale	16 435 266	16 424 267	16 407 766	49 267 299
Développement de la recherche dans le domaine l'assainissement des eaux usées et excréta	3 688 723	3 688 723	3 688 722	11 066 168
Renforcement des capacités de financement, de gestion et de pilotage du sous-secteur	770 542	353 792	328 667	1 453 001
TOTAL	250 539 778	517 265 653	448 139 463	1 215 944 894

Présentation du Plan chiffré pour l'Assainissement

- Répartition du financement par acteur

Acteurs	Plan de financement (en F CFA)			
	Phase 1 (%)	Phase 2 (%)	Phase 3 (%)	TOTAL (%)
Budget national (ressources propres) y compris collectivités	20	25	28	25
Partenaires techniques et financiers	37	35	28	33
ONG	16	12	8	11
Privé	1	2	2	2
Populations	26	26	34	29
Total	100	100	100	100

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

Stratégies et politiques du financement du sous-secteur de l'assainissement au Burkina Faso

Stratégies et politiques de financement de l'assainissement en milieu urbain

- En milieu urbain, l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA) est chargé de la mise en œuvre de la politique en matière d'assainissement ;
- la promotion à grande échelle de l'Assainissement Total Piloté par la Communauté (ATPC) adapté en milieu urbain ;
- le développement de l'IMS ;
- la promotion des autoréalisations ;
- La promotion d'une palette variée d'options technologiques évolutives et durables adaptées au contexte local ;

Stratégies et politiques de financement de l'assainissement en milieu urbain

- l'accès des pauvres aux services d'assainissement ;
- le développement de l'assainissement collectif ;
- gestion des boues de vidange ;
- la prise en compte des zones d'habitat informel ;

Stratégies et politiques de financement de l'assainissement en milieu urbain

- **Tarifs d'assainissement**
- redevances d'assainissement autonome de 21 FCFA/m³ pour les abonnés non raccordés au réseau collectif et 10 FCFA pour les bornes-fontaines;
- redevance spécifique pour les abonnés raccordés au réseau d'égout: 60 FCFA HT/m³ pour les abonnés domestiques, 90 FCFA HT/m³ pour les abonnés industrielles dont les rejets sont conformes à la norme;

Stratégies et politiques de financement de l'assainissement en milieu urbain

- Financements mis en œuvre au cours des dernières années par le gouvernement et les partenaires
- **Financements des ouvrages d'AEUE (en Millions de F CFA)**

	2015		2016		2017	
	Réalisation	Taux	Réalisation	Taux	Réalisation	Taux
Financements extérieurs	2 897	94,4%	3 109	110,5%	520 826	46,3%
Financements propres	447	86,5%	1 457	73,1%	92 709	25,4%
Total	3 344	93,4%	4 566	95%	613 535	41,2%

Stratégies et politiques de financement de l'Assainissement en milieu rural

- La promotion à grande échelle de l'Assainissement Total Piloté par la communauté (ATPC) adopté par le Burkina Faso ;
- le développement de l'IMS ;
- la promotion des autoréalisations ;
- la promotion d'une palette variée d'options technologiques évolutives et durables adaptées au contexte local ;
- l'accès des pauvres aux services d'assainissement ;
- le développement de l'offre de service d'assainissement ;
- le renforcement de la collaboration intersectorielle ;

Stratégies et politiques de financement de l'Assainissement en milieu rural

- **Financements mis en œuvre au cours des dernières années par le gouvernement et les partenaires**
- Bilan financier des réalisations et réhabilitations d'ouvrages d'AEUE (en millions de F CFA)

2015		2016		2017	
Réalisation	Taux	Réalisation	Taux	Réalisation	Taux
5 823,20	61,2%	5 002,90	0,71%	7 472,6	71,80%

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

Suivi des flux financiers du secteur de l'eau et de l'assainissement

Systeme national de suivi des flux financier du secteur eau et assainissement

- **Mécanisme institutionnel de suivi :**
- Le mécanisme est porté par la DGESS du MEA, en collaboration avec la DGEP, DGA, ONEA ;
- Deux (02) comités de coordination :
 - Comité de pilotage : déterminant les orientations politiques et stratégiques ;
 - Comité technique de suivi : cadre opérationnel qui contribue à la collecte et l'analyse des données.
- Enfin l'OMS et IRC apportent un soutien technique et financier ;

Système national de suivi des flux financier du secteur eau et assainissement

- **Flux Financements ayant fait l'objet de suivi (2013-2015) :**
- Transferts publics nationaux (gouvernement central);
- Transferts publics nationaux (administrations/ autorités locales) ;
- Tarifs payés pour les services fournis ;
- Dépenses d'auto-provisionnement des ménages ;
- Transferts publics internationaux (subventions de donateurs publics ou multilatéraux) ;
- Financements remboursables (Prêts) ;
- Contributions volontaires (ONG) ;

Systeme national de suivi des flux financier du secteur eau et assainissement

Principaux enseignements

- **répartis entre les différents services AEPHA selon les types de dépenses**
- Eau = 58,14% avec une baisse de 1,63% l'an
- Hygiène = 34,25% avec une croissance de 5,7% sur la période;
- Assainissement = 5,47% en dépit d'une augmentation de 42% sur la période;
- Appui institutionnel = 1,88%

Systeme national de suivi des flux financier du secteur eau et assainissement

Principaux enseignements












- **répartis selon le milieu**
- Milieu urbain = 59,56% ;
- Milieu rural = 39,02% ;
- Central = 1,42% ;
- Baisse sur la période de la part du milieu rural de l'ordre de 5,12% au profit du milieu urbain et central respectivement de 8,86% et 21,75% l'an;

Systeme national de suivi des flux financier du secteur eau et assainissement

Principaux enseignements

- **Qui paye les services AEPHA?**
- Usagers = 69,79% avec 100% des dépenses d'exploitation et 7% pour les Investissements;
- Donateurs = 23,52% (subventions (18,6%) et prêts (4,9%)) ;
- Publics = 5,3% avec autorités nationales (4,1%), autorités régionales (0,3%) et locales (0,9) ;
- ONG= 1,4%

Systeme national de suivi des flux financier du secteur eau et assainissement

Unités de financement	Types de financement
 Autorités nationales (4,1%)	 Transferts publics nationaux (5,3%)
 Autorités régionales (0,3%)	
 Autorités locales (0,9%)	
 ONG et OCB (1,4%)	 Contributions Volontaires (1,4%)
 Donateurs Bilatéraux et multilatéraux (23,5%)	 Transferts publics internationaux (18,6%)
	 Financements Remboursables (4,9%)
 Usagers (69,8%)	 Tarifs payés par usagers et auto-approvisionnement (69,8%)

Systeme national de suivi des flux financier du secteur eau et assainissement

Principaux enseignements

- **Destination des dépenses**
- Coûts d'exploitation & entretien = 67,36% (augmentation moyenne de 3,94%);
- Coûts investissements : 30,45% ; (baisse progressive sur la période 0,27% l'an) ;
- Appui, mesures d'accompagnement = 1,9% (augmentation moyenne de 61,95%) ;
- Taxes = 0,29% (traces) ;

Systeme national de suivi des flux financier du secteur eau et assainissement

- **Les défis à relever :**
- Renforcement des dispositifs de collecte de données ;
- Harmonisation des outils et méthodes de collectes (lier à la variabilité des données d'un organisme à un autre);
- Renforcement des capacités des acteurs sur l'outil TrackFin ;

MERCI POUR VOTRE ATTENTION